

## Homélie du 27<sup>ème</sup> dimanche, temps ordinaire (Année B)

Dimanche 7 octobre 2018

**Livre de la Genèse 2, 18-24 / Psaume 128 (127) 1-2.3.4-5.6 / Lettre aux Hébreux 2, 9-11**

**Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 10, 2-16.**

Des pharisiens l'abordèrent et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandaient : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? »

Jésus leur répondit : « Que vous a prescrit Moïse ? »

Ils lui dirent : « Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation. »

Jésus répliqua :

« C'est en raison de la dureté de vos cœurs qu'il a formulé pour vous cette règle.

Mais, au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »

De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question.

Il leur déclara :

« Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle. Si une femme qui a renvoyé son mari en épouse un autre, elle devient adultère. »

Des gens présentaient à Jésus des enfants pour qu'il pose la main sur eux ; mais les disciples les écartèrent vivement. Voyant cela, Jésus se fâcha et leur dit :

« Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. Amen, je vous le dis : celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu à la manière d'un enfant n'y entrera pas. »

Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains.

*Extrait de la Traduction Liturgique de la Bible - © AELF, Paris*

## Homélie

*Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! (Mc 10,9)... celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle (Mc 10,11) ... Même chose pour l'homme... Cette réponse de Jésus à la question posée par des pharisiens est d'abord un appel à la fidélité de Dieu et non la menace d'une condamnation.*

Il importe ici de se rappeler que la répudiation d'une femme à l'époque ne faisait pas question. Il suffisait qu'elle ait une tare cachée au moment du mariage. Pensez à Marie avec Joseph : il était prêt à la répudier en secret, mais la répudiation elle-même ne faisait pas difficulté. Notez aussi que la question posée à Jésus par les pharisiens est destinée à *le mettre à l'épreuve* (v 2) : indication que la question du divorce faisait débat déjà à l'époque de Jésus... C'est qu'elle interroge la manière juste de vivre le rapport de la loi et de la miséricorde dans l'alliance de Dieu.

*Il n'est pas bon que l'homme soit seul (Gn2,18) ; ce n'est pas bon parce que l'homme est à l'image de Dieu et que Dieu n'est pas seul. Dieu est alliance : le Père, le Fils et l'Esprit, les trois ne font qu'un, en communion, en alliance... C'est cette alliance trinitaire qui prend chair dans l'union de l'homme et de la femme : tous deux ne font plus qu'un (Gn2,24), comme les trois ne font qu'un. Trois ne font qu'un ; deux ne font qu'un ; trois + deux ne font qu'un : voilà ce que Dieu a uni.*

Ce que Dieu a uni (Mc10,9), ce n'est pas seulement l'homme et la femme, c'est l'homme, la femme, et Lui-même ! Comme trois brins tissés ensemble pour ne faire qu'un seul fil. Ce fil tissé de trois brins est incassable. L'union de Dieu et de l'humanité est pour toujours ; elle est indissoluble. Elle ne peut pas se dissoudre, même dans l'infidélité de l'humanité : toute la Bible est le récit de ces ruptures d'alliance sans cesse surmontées par l'engagement définitif de Dieu. Comme il en va de la tunique de Jésus tissée d'une seule pièce et impossible à partager, on ne peut pas déchirer le tissu de l'alliance entre Dieu et l'humanité : impossible d'avoir l'un sans l'autre, d'avoir Dieu sans l'humanité ou d'avoir l'humanité sans Dieu. *Jamais sans mon humanité !* dit Dieu.

L'union de l'homme et de la femme rend visible l'union entre Dieu et l'humanité. Or cette union entre Dieu et l'humanité ne tient en définitive, et depuis toujours, que par l'amour miséricordieux, l'amour pardonnant de Dieu pour son humanité. Cet amour traverse la mort sur la Croix et se donne dans la résurrection de Jésus : la résurrection de Jésus n'est pas un règlement de comptes après la violence de la Passion, mais la révélation d'un pardon sans raison... qui crée une nouvelle relation d'alliance.

Le couple humain ne peut pas, à lui seul, rendre visible ce pardon ressuscitant de Dieu qui rétablit l'alliance rompue. Cette visibilité de l'alliance restaurée ne peut venir que du comportement de l'Eglise comme témoin du pardon de Dieu. L'Eglise ne sert à rien dans le monde si elle ne témoigne pas du pardon dont elle vit elle-même !!!

Je voudrais terminer aujourd'hui en citant un couple ami, tous deux divorcés remariés : *Le divorce n'est jamais le fait d'un seul membre du couple mais la conjonction des limites et des fragilités de chacun. Alors comment l'Église peut-elle sanctionner ce qui relève de la faiblesse humaine; le Christ nous dit "Je ne suis pas venu pour les bien portants mais pour les malades" et l'Église accable et exclut ses "malades" ? On ne refait pas sa vie comme on le dit dans le langage commun; on la poursuit autrement et comme on le peut, avec les moyens qui sont les nôtres, en essayant d'aimer et de chasser l'amertume ou la haine qui ont pu parfois prendre le dessus lors du divorce.*

Nos ruptures d'alliance ne nous tiennent jamais à une distance du Christ infranchissable. Il vient lui-même nous chercher. Prions pour que dans notre Eglise et en chacun de nous, la miséricorde l'emporte sur l'intransigeance légaliste qui oublie sans vergogne ses propres infidélités...

**P. Michel Kobik, jésuite**